

BUREAU DES HYPOTHÈQUES		PREMIER BUREAU	DEPOT	DATE
1er PLATEAU	DES HYPOTHÈQUES DE PARIS	61 7751	VOL 5564 N° 22	20 JUIN 1985
PUBLICATION		TAXE	N° 3265	
(1)			390	50

20 JUIN 1985

PREMIER BUREAU
DES HYPOTHÈQUES DE PARIS
07 AOUT 1985

20 JUIN 1985

50

440 -

5 JUIN 1985

MODIFICATIF

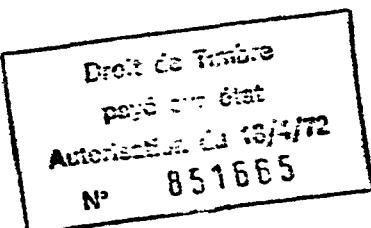
à règlement de co-propriété

(immeuble 15, rue des Halles et 11, rue des Déchargeurs)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Régularisation ensuite de notification
de rejet d'enfant n° 10084 du 07 AOUT 1985

1. Régé par : <i>OB</i>
2. Co-régé par : <i>M. J. L.</i>



052578

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ.

Le cinq juin.

A PARIS, (17ème), 128, Boulevard de Courcelles.
Au siège de l'Office notarial ci-après nommé.

Maitre **Paul MICHELEZ** Notaire soussigné
de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office
Notarial à la résidence de PARIS, dénommée "Paul MICHELEZ,
Noel DOYON, Jacques MOTEL", Notaires Associés, a reçu en la
forme authentique le présent acte.

F14022
LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES HALLES BOURDONNAIS
HABITAT, par abréviation SCI LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT, So-
ciété Civile Particulière au capital de MILLE FRANCS, ayant son
siège social à PARIS, (9ème arrondissement), 16, Rue Auber,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS,
sous le numéro 324-717-883.

Constituée aux termes de ses statuts établis suivant
acte sous seing privés en date à PARIS, du 22 DECEMBRE 1981,
déposé au rang des minutes de l'Office Notarial le 30 DECEMBRE
1981.

Représentée par Monsieur Robert COUCKE, Attaché de Di-
rection, demeurant à PARIS, (8ème), 15, Rue du Rocher.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés
par Monsieur Christian COLLINOT, Directeur de Sociétés, demeu-
rant à PARIS, 9ème, 16, Rue Auber, en date à PARIS, du 19
DECEMBRE 1984, déposés au rang des minutes de l'Office Notarial
dénommé en tête des présentes, le 4 JANVIER 1985.

Monsieur COLLINOT agissant lui-même en qualité
de gérant statutaire de la Société à Responsabilité limitée
dénommée:

"ASSISTANCE CONSEIL SERVICES, par abréviation
A.C.S. HABITAT au capital de VINGT MILLE FRANCS, ayant son
siège social à PARIS, (9ème), 16, Rue Auber, immatriculée au
registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro
B-319-890-612- Ladite société A.C.S. HABITAT elle même gérante
de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES HALLES BOURDONNAIS
HABITAT; ci-dessus nommée.

X R5.

LEQUEL, es-qualités, a préalablement exposé
ce qui suit:

E X P O S E .

I . LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT est propriétaire de divers biens et droits immobiliers sis à PARIS, (1er), 11, Rue des Déchargeurs et 15, Rue des Halles, figurant au cadastre sous les relations suivantes:

— SECTION 0102 A0, numéro 115, Rue des Déchargeurs numéro 11 et Rue des Halles numéro 15, pour "QUATRE ARES, SOIXANTE HUIT CENTIARES".... 4a 68ca.

Pour les avoir acquis avec d'autres immeubles aux termes d'un acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire Associé à PARIS, le 30 DECEMBRE 1981, et dont une expédition a été publiée à la conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau le 25 FEVRIER 1982, volume 4134, numéro 7.

Ledit acte ayant fait l'objet d'une réitération après immatriculation de la Société LES HALLES BOURDONNAIS HJAIBTAT au registre du commerce et des sociétés de PARIS, suivant acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire susnommé, le 11 OCTOBRE 1983, dont une expédition a été publiée à la conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau, le 10 NOVEMBRE 1983, volume 4801, numéro 10.

II - Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire susnommé le 11 OCTOBRE 1983, dont une expédition a été publiée à la conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau, le 18 NOVEMBRE 1983, et 2 FEVRIER 1984, volume 4811, numéro 8.

Ledit règlement de copropriété-état descriptif de division ayant fait l'objet d'un modificatif aux termes d'un acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire Associé à PARIS, le 22 AVRIL 1985, dont une expédition est en cours de publication au premier bureau des hypothèques de PARIS.

S 519-6

K

B.

CELA EXPOSE.

Il est passé à la modification du règlement de copropriété-état descriptif de division.

MODIFICATION AU REGLEMENT DE COPROPRIETE-ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION.

Par les présentes, Monsieur Robert COUCKE, ès-qualités, représentant LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT, ci-dessus nommée, propriétaire des lots portant les numéros: 38, 42, et 44 du règlement de copropriété déclare supprimer purement et simplement lesdits lots et les remplacer comme il va être indiqué ci-après:

(I) SUPPRESSION DU LOT NUMERO TRENTE HUIT (38).

Le lot numéro trente huit désigné comme suit:

LOT NUMERO TRENTE HUIT (38).

Au deuxième sous sol, desservi par l'escalier "6D", un ensemble de caves.

Et, les vingt trois/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales..... 23/10.000èmes.

EST SUPPRIME et remplacé par trois nouveaux lots savoir:

A- LOT NUMERO CINQUANTE HUIT. (58);

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

Et, les neuf/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

ci 9/10.000èmes.

B - LOT NUMERO CINQUANTE NEUF. (59).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

Et, les sept/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales. 7/10.000ème

C - LOT NUMERO SOIXANTE ;(60).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

K

AB

Et, les sept/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales ... 7/10.000èmes

II- SUPPRESSION DU LOT QUARANTE DEUX. (42).

Le lot numéro QUARANTE DEUX (42), désigné comme suit:

LOT NUMERO QUARANTE DEUX . (42).

Au deuxième sous soldesservi par l'escalier "6D" un ensemble de caves.

Et, les trente quatre/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales..... 34/10.000èmes.

EST SUPPRIME et remplacé par quatre nouveaux numéros, savoir:

A - LOT NUMERO SOIXANTE ET UN (61).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D", une cave.

Et, les sept/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales..... 7/10.000èmes.

B - LOT NUMERO SOIXANTE DEUX (62).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

Et, les quatorze/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 14/10.000èmes.

C - LOT NUMERO SOIXANTE TROIS. (63).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

Et, les six/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 6/10.000èmes.

D - LOT NUMERO SOIXANTE QUATRE . (64).

Au deuxième sous sol desservi par l'escalier "6D" une cave.

Et, les sept dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 7/10.000èmes.

X 1 M.

III SUPPRESSION DU LOT NUMERO QUARANTE QUATRE.
(44).

Le lot numéro QUARANTE QUATRE désigné comme suit:

LOT NUMERO QUARANTE QUATRE. (44).

Au deuxième sous sol desservie par l'escalier "6D", une cave.

Et, les sept/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 7/10.000èmes.

EST SUPPRIME et remplacé par deux nouveaux numéros; savoir:

LOT NUMERO SOIXANTE CINQ. (65).

Au deuxième sous sol desservie par l'escalier "6D", une cave.

Et, les cinq/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 5/10.000èmes.

LOT NUMERO SOIXANTE SIX. (66).

Au deuxième sous sol desservie par l'escalier "6D", une cave.

Et, les deux/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales..... 2/10.000èmes.

P L A N S .

Les plans des lots, objet du présent modificatif sont demeurés ci-annexés après mention.

85

TABLEAU RECAPITULATIF.

N° de LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	NATURE DU LOT.	QUOTE PART DE LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES EN 10.000èmes.	OBSERVATIONS.
38	D	6D	2SS	Ensemble de caves.	23 /	Annulé et remplacé par les lots 58, 59, 60
42	D	6D	2SS	Ensemble de caves	34 /	Annulé et remplacé par les lots 61, 62, 63, 64.
44	D	6D	2SS	Cave	7	Annulé et remplacé par les 65 et 66.
58	D	6D	2SS	Cave	9	Provient de la division du lot 38.
59	D	6D	2SS	Cave	7	Provient de la division du lot 38.
60	D	6D	2SS	Cave	7	Provient de la division du lot 38.
61	D	6D	2SS	Cave	7	Provient de la division du lot 42.

18. 13.

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	NATURE DU LOT	QUOTE PART DE LA PROPRIÉTÉ DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES en 10.000èmes	OBSERVATIONS.
62	D	6D	2SS	Cave	14	Provient de la division du lot 42.
63	D	6D	2SS	Cave	6	Provient de la division du lot 42.
64	D	6D	2SS	Cave	7	Provient de la division du lot 42.
65	D	6D	2SS	Cave	5	Provient de la division du lot 44.
66	D	6D	2SS	Cave	2	Provient de la division du lot 44.

PUBLICITE FONCIERE.

Une expédition de ce modicatif au règlement de copropriété sera publiée au premier bureau des hypothèques de PARIS, conformément aux dispositions de la loi du 10 JUILLET 1965, et aux dispositions portant réforme de la publicité foncière.

DONT ACTE.

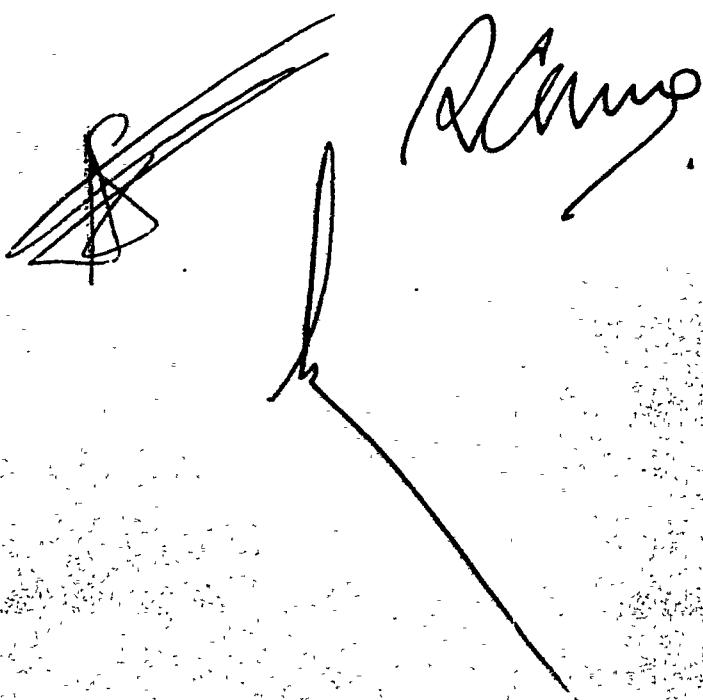
COMPRENANT.

- *huit* pages.
- *aucun* blanc barré.
- *aucune* ligne entière rayée nulle.
- *aucun* chiffre rayé nul.
- *aucun* mot nul.

Ag. ✓ 1

Et, après lecture faite, la signature du comparant
a été recueillie par Monsieur Alain GEREEC, Clerc de Notaire habilité
à cet effet.

Le présent acte a été signé par le Clerc Habilité
et le Notaire..



Le soussigné Paul Michel ; Notaire associé, de la S.C.P. Paul MICHELEZ - Noël JOYON - Jacques MOTEL, Notaires Associés à Paris, 128, Boulevard de Courcelles, CERTIFIE :

- 1^o - que la présente copie écrite sur — 9 — pages, a été exactement collationnée et est conforme à la minute et l'expédition destinée à recevoir la mention de publicité et approuve — renvoi — blancs bâtonnés
— lignes entières et — mots rayés nus
- 2^o - Que l'identité complète des parties dénommées dans le présent document telle qu'elle est indiquée en tête à la suite de leur nom ou dénomination, lui a été régulièrement justifiée.

Aur le 01 de Juin 1985 au greffe du Régistre
du Commerce et des Sociétés de Paris -

Paris le 17 juillet 1985